

**COMMUNE DE MALZÉVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018**

**Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand**

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance : 24**

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

**Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE**

**Procurations : Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON**

Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS

Jean-Yves SAUSEY à Salvatore LIVOLSI

Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA

**Votants : 28**

**Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA**

**Date convocation : 7 décembre 2018**

**N°2018-105**

**Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT**

**Rubrique : 9.1**

**Rapporteur : Bertrand KLING**

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

**Vu en commission Finances :**

- ✓ Le 17/09/2018, signature d'une convention avec le CDG 54 pour une étude organisationnelle sur la période 2018/2019
- ✓ Le 05/11/2018, acceptation d'un remboursement AXA Assurance pour le matériel technique volé lors du centre aéré pour 77,42 €

- ✓ Le 26/11/2018, acceptation d'un remboursement Groupama pour trop perçu après relevé des opérations pour 24,59 €
- ✓ Le 26/11/2018, acceptation d'un remboursement Groupama pour les frais d'honoraires d'avocat dans le dossier Dumont pour 213,64 €
- ✓ Le 26/11/2018, acceptation d'un remboursement Groupama pour les frais d'honoraires d'avocat dans le dossier Match pour 2 546,97 €

**Vu en commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable:**

- ✓ Le 13/11/18, signature d'un contrat avec CHUBB pour l'entretien du système de sécurité incendie de la Douëra du 01/01/19 au 31/12/19 pour 3001,06 €
- ✓ Le 15/11/18, signature d'un ordre de service avec EVP pour les travaux d'accessibilité et de création d'un cheminement accessible aux aires de jeux Parc des Chenevières réalisés entre le 18/11 et le 05/12/18 pour 6 012 €
- ✓ Le 15/11/18, signature d'un ordre de service avec EVP pour les travaux d'accessibilité et l'aménagement des accès au stade de foot réalisés entre le 18/11 et le 05/12/18 pour 22 868,40 €
- ✓ Le 30/11/18, signature d'un ordre de service avec Génie climatique de Lorraine pour les travaux sur wc suspendu de la salle Michel Dinet réalisée du 03/12 au 31/12/18 pour un montant de 2 582,40 €

**Vu en commission Temps de l'Enfant :**

- ✓ Le 26/08/18, signature d'un contrat de cession d'un jour (21/12/18) avec SMartFR pour la crèche familiale de la fête de Noël pour 780 €



Le Maire,

Bertrand KLING